

### **34 - Sports collectifs de haut niveau - Contrats de Développement Sportif - Aides exceptionnelles au titre de la saison 2010/2011 - Adoption de nouveaux contrats pour la période 2010-2012 avec le BRC et des avenants 2011/2012 avec ESB F et ESB M - Versement des subventions**

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : Le Conseil Municipal du 17 juin 2010 avait défini les conditions du soutien de la Ville aux trois clubs professionnels (ESB M, ESB F, BRC Foot) en fonction de leur projet pour les saisons à venir et de nouveaux Contrats de Développement Sportif avaient été conclus pour la période 2010-2013.

A l'issue de la saison 2010/2011 et compte tenu des différents résultats sportifs et financiers, il apparaît nécessaire de préciser les conditions du soutien aux trois clubs professionnels.

#### **- ESB M**

Le club a atteint ses deux objectifs sportifs et financiers en assurant à la fois son maintien en D2 et le retour à une situation nette à l'équilibre au 30 juin 2011.

Le club sollicite la Ville pour un versement supplémentaire anticipé de 50 K€ prélevés sur la subvention des deux prochaines saisons afin de permettre à l'ESB M de se constituer des fonds propres et disposer d'une trésorerie suffisante.

La Ville propose :

- le versement anticipé d'une partie des subventions 2011/2012 et 2012/2013 soit 50 K€
- la signature de l'avenant 2011/2012 au CDS sur la base d'une aide annuelle de 325 K€/an pour le niveau D2 (au lieu des 350 K€ prévus initialement). Le montant 2012/2013 sera lui aussi diminué de 25 K€.

#### **- ESB F**

Financièrement le club a atteint son objectif de retour à l'équilibre au 30 juin 2011.

Sportivement l'équipe a terminé 10<sup>ème</sup> du championnat D1 en position de relégation en D2.

En fonction des décisions de la Ligne Féminine de Handball, il existe une possibilité de maintien en D1 compte tenu de la situation saine des finances de l'ESB F alors que d'autres équipes sont en position difficile.

En cas de maintien, l'avenant 2011/2012 au CDS en cours portera comme inscrit au contrat pluriannuel sur un soutien à hauteur de 350 K€ en position D1.

En cas de relégation le club aura à présenter un nouveau projet visant à un retour rapide en D1 et la Ville devra préciser le montant de son soutien lors du prochain Conseil Municipal.

La Ville propose :

- la signature d'un avenant 2011/2012 au CDS stipulant un montant de 350 K€ en D1.

#### **- BRC Foot**

Le CDS 2010-2013 signé en juin 2010 portait sur le plan d'apurement en trois saisons du déficit de 450 K€ avec le maintien de l'équipe première en championnat CFA.

L'équipe dirigeante a tout mis en œuvre pour atteindre l'objectif financier de la première année qui prévoit un excédent d'exploitation de 150 K€.

Sportivement l'équipe a dépassé les objectifs et termine 1<sup>ère</sup> de son groupe, place qualificative pour la montée au niveau supérieur, le championnat National.

L'accès à ce niveau est soumis à des conditions administratives et financières et pour obtenir l'accord des autorités de contrôle de gestion du football français le club doit notamment présenter une situation financière à l'équilibre au 30 juin 2011.

Le BRC doit donc mobiliser, avant cette date, les 300 000 € qu'il pensait résorber lors des deux prochaines saisons.

Les dirigeants se sont engagés à mobiliser leurs réseaux de partenaires en recapitalisant notamment la Société Anonyme Sportive Professionnelle BRC FOOTBALL SA pour apporter au moins la moitié de la somme soit 150 K€ minimum.

Ils sollicitent pour compléter une aide exceptionnelle de la Ville de 150 K€ au titre d'une prime de montée.

La Ville propose :

- l'attribution au titre de la saison 2010/2011 d'une subvention exceptionnelle «prime de montée» de 150 K€ dans le cadre d'un avenant au CDS 2010-2013 qui précisera les conditions impératives à respecter préalablement au versement de cette aide :

- présentation de documents du comptable attestant de l'excédent d'exploitation 2010-2011 de 150 K€
- présentation de documents du comptable certifiant la mobilisation d'au moins 150 K€ des partenaires du club (capitalisation SASP ou apports sponsoring à l'association)
- transmission de la décision officielle de la DNCG et des instances fédérales autorisant définitivement le BRC à évoluer en National en 2011/2012.

Pour la saison 2011/2012, lorsque le club aura obtenu l'autorisation d'évoluer en National, un nouveau Contrat de Développement Sportif sera conclu avec la Ville de Besançon sur les bases suivantes :

- contrat 2011-2013 portant sur les deux prochaines saisons signé conjointement par les deux entités juridiques du groupement sportif BRC Foot : l'association BRC foot au titre de la partie «amateur» du club et la SASP BRC FOOTBALL SA qui gèrera l'équipe professionnelle en National
- soutien au projet sportif appuyé sur une démarche de formation de jeunes et intégrant l'équipe en National, le retour rapide de l'équipe réserve en CFA2 et le maintien de l'équipe féminine en D2F
- budget prévisionnel hors compensations de l'ordre de 1 700 K€ avec un niveau réaliste de financements privés à hauteur de 560 K€ et une aide nette de la Ville de 450 K€/an résultat de :
  - . subvention à l'association BRC Foot = 180 K€
  - . contrat de partenariat «communication/achats de places» avec la SASP sur la base de 390 K€ hors taxes
  - . redevance d'occupation des équipements sportifs par la SASP à hauteur de 120 K€/saison dans le cadre d'une convention Ville/SASP de mise à disposition temporaire et non exclusive
  - . la poursuite du dispositif de contrôle de gestion exercé par le Comité Local de Gestion institué par les CDS depuis 2005 à la fois sur les activités de l'association et de la SASP.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter l'attribution des subventions suivantes et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants au titre de la saison 2010/2011 en conséquence :

- subvention exceptionnelle de 150 K€ à l'association BRC Foot au titre d'une prime de montée 2010/2011
- versement anticipé d'une partie des subventions 2011/2012 et 2012/2013 soit 50 K€ à l'ESB M au titre d'une aide à la constitution de fonds propres

En cas d'accord, la dépense de 200 K€ sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.40.6574.4824 / 20300 qu'il conviendra d'abonder, lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice par un crédit complémentaire de 150 K€.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant 2011/2012 avec l'ESB M sur la base d'une subvention annuelle de 325 K€ compte tenu du versement anticipé de 50 K€

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant 2011/2012 avec l'ESB F sur la base d'une subvention annuelle de 350 K€ en D1

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le CDS 2011-2013 avec l'association BRC Foot et la SASP BRC FOOTBALL SA sur la base d'une subvention annuelle à l'association de 180 K€

- décider l'attribution des subventions prévues à ces contrats.

Les dépenses de subventions seront imputées sur les crédits inscrits au chapitre 65.40.6574.4824/20300.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat 2011/2012 de prestations de communication avec la SASP BRC FOOTBALL SA entrant dans le cadre de l'article 35 II 8 du Code des Marchés Publics pour un montant Hors Taxes de 390 K€.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 011.40.6042.90012.20300.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mise à disposition temporaire et non exclusive d'équipements sportifs de la Ville au profit du BRC FOOTBALL SA moyennant une redevance annuelle de 120 K€.

La recette sera inscrite au chapitre 70.412.70631/20300.

**«M. Patrick BONTEMPS :** D'abord toutes mes excuses pour mon retard mais j'avais une réunion importante à la Région. Simplement en toute humilité et en toute modestie, j'aimerais quand même ce soir dire notre satisfaction. La politique sportive que conduit la Ville de Besançon porte ses fruits aujourd'hui. Simplement je rappellerai quelques prises de position, les uns et les autres se reconnaîtront, quand nos clubs étaient en difficulté. Pour certains, souvent donneurs de leçons, il était impossible de soutenir des clubs en déficit, de donner une prime à des gestionnaires comme ceux-là. Pour d'autres, c'était une idée un petit peu plus farfelue, on en aidait un ou deux pendant 2 ou 3 ans ; pendant ce temps-là le troisième se débrouillait et puis on revenait quelques années plus tard.

Simplement je pense que si nous avons suivi un tant soit peu ces exemples par le passé, nous ne serions pas là aujourd'hui pour reparler des clubs de haut niveau. Cette politique s'inscrit d'ailleurs dans une politique équilibrée sur l'ensemble du mouvement sportif car chaque fois que nous prenons une décision, notamment pour le sport collectif de haut niveau, l'ensemble du mouvement sportif nous regarde mais il est aussi demandeur que nous ayons des actions en direction de ce sport de haut niveau. Et là encore si à certains moments on a pu me prêter des propos, c'était parce que je tenais, comme je m'y

étais engagé avec l'ensemble des collègues de la majorité municipale mais également de ce Conseil Municipal, et je dirais au-delà de l'ensemble du mouvement sportif, à ce que tout se sache en parfaite transparence et c'est vrai que les engagements des uns et des autres devaient aussi être mis en avant.

Alors pour ce qui concerne nos trois clubs puisqu'il s'agit donc des trois clubs, saluons en premier lieu les deux clubs de hand masculin et féminin. Le hand masculin, comme il s'y était engagé, est arrivé à la fin de la saison avec une situation à l'équilibre financier, à tel point qu'il n'a même pas été obligé de présenter ses comptes aux instances de contrôle national. De surcroît ce club obtient sur le plan sportif un maintien en D2 et donc va pouvoir redécouvrir des situations qui vont lui permettre à nouveau de rêver et de s'installer durablement en D2. Pour cela, et pour répondre à une demande du club, il vous est proposé de lui accorder une avance sur subvention de la saison 2011-2012 de 50 000 €, ce qui lui permettra d'avoir un jeu de trésorerie. L'aide annuelle sera donc de 325 000 € par an sur les deux années à venir pour ce club qui se maintient sportivement en D2.

L'ESBF là aussi un coup de chapeau à ce club qui a su, au prix peut-être des résultats sportifs, arriver à une situation à l'équilibre financier saluée par les instances nationales et qui de ce fait, malgré une dixième place qui était signe de relégation, a pu être repêché sur le plan national par les autorités du hand féminin pour sa bonne gestion. Je voulais donc saluer les efforts qui ont été réalisés par l'ensemble du club et je citerai le Président du club affaire qui a su mobiliser les partenaires privés, ce qui est vrai également pour le hand masculin. Donc il s'agit de maintenir la subvention, comme cela était prévu, de 350 000 € pour l'ESBF dans les années à venir.

Ce qui nous intéresse ce soir aussi, et principalement j'ai envie de dire, c'est la situation du club de foot, du BRC. Là aussi les objectifs de début de saison étaient après une année difficile avec une situation déficitaire de 450 000 €, de retrouver une situation à l'équilibre sur trois ans et l'engagement de cette année était d'avoir un compte d'exploitation à + 150 000 € avec un budget disons modeste et une équipe modeste. Mais le sport, c'est le sport et cette équipe qui effectivement n'avait pas d'ambition gagne et au fil des matches retrouve une cohésion forte, a vraiment un esprit exceptionnel, et un petit peu de chance mais ça fait partie du sport, qui lui permet d'atteindre le plus haut niveau de CFA et d'être premier, donc de pouvoir accéder au niveau supérieur. Je crois que là aussi il faut saluer le travail du club en général, celui de l'entraîneur, Hervé GENET et également de Sandy son assistant qui ont su conduire cette équipe au plus haut niveau, ce qui nous amène aujourd'hui à réfléchir à l'avenir et l'avenir il est simple. Le club pour pouvoir accéder au national après avoir flirté avec les meilleurs résultats et même avoir été condamné administrativement une saison va pouvoir accéder au national mais il doit pour cela avoir une situation à l'équilibre financier à la fin de la saison. Il fallait donc qu'il retrouve ses 150 000 € d'excédent pour son compte d'exploitation et également une situation à l'équilibre. Pour cela il sollicite de la Ville de Besançon un effort pour l'aider à atteindre cette situation nette. La Ville a répondu présent pour accompagner la victoire et la montée en nationale en proposant 150 000 € de prime de montée, à charge pour le club bien entendu de solliciter ses partenaires privés pour trouver les autres 150 000 € qui lui permettront d'avoir une situation à l'équilibre et pouvoir se présenter le 28 juin devant la DNCG l'instance de contrôle.

Pour cela bien entendu le club va modifier un petit peu sa structure, va réactiver, va créer cette société anonyme à objet sportif qui permettra de gérer l'équipe professionnelle et donc, comme par le passé je dirais, nous aurons deux structures, une structure associative et une structure société anonyme fortement liées. Vous avez le détail de la proposition qui est faite pour la prévision de la saison à venir, à savoir un budget de l'ordre de 1 700 000 € avec des financements privés de l'ordre de 560 000 € et une aide nette de la Ville, je dis bien nette, de 450 000 € qui se subdivise en deux parties, 180 000 € en direction de l'association et 390 000 € hors taxes en direction de la SASP avec bien entendu la nécessité de proposer une redevance d'occupation des équipements sportifs pour l'occupation du stade à hauteur de 120 000 € par saison.

Bien entendu pour le BRC, mais aussi pour les deux autres clubs, nous continuerons de mettre en place notre dispositif de contrôle de gestion avec le comité local de gestion institué par les CDS et nous serons dans l'absolue nécessité de contrôler à la fois l'association mais également la SASP. Les conditions que nous avons mises bien entendu parce qu'il y a quand même une contrepartie à cette aide exceptionnelle, c'est d'une part la situation excédentaire à la fin de la saison, le club s'y est engagé et je

crois qu'il y est arrivé, et je le salue là aussi, et puis bien entendu la nécessité de retrouver ces 150 000 € de partenaires privés pour être le pendant de l'aide de la Ville, de cette prime de montée et là le club y est pratiquement, il a encore une semaine pour y arriver, mais je crois qu'il n'y a pas de souci de ce côté-là.

Je voulais saluer l'excellente saison sportive du BRC et sa gestion bien entendu, l'excellente gestion des deux autres clubs qui permet aujourd'hui de retrouver un sport de haut niveau à Besançon dans des conditions bien meilleures mais là encore restons modestes, saison après saison, et nous en reparlerons l'année prochaine bien entendu.

**M. LE MAIRE :** Vous savez dans le domaine du sport c'est toujours très fragile et c'est vrai qu'il y a deux ans la situation était quand même beaucoup plus dramatique. Effectivement Patrick l'a dit, si nous avons suivi les conseils avisés de certains, aujourd'hui on ne se poserait pas de problème parce qu'il n'y aurait plus rien et Besançon serait un désert sportif. Il n'y aurait plus de club de foot, il n'y aurait certainement plus de hand ou beaucoup moins de hand et aujourd'hui on est quand même dans une ville qui bouge. Je dis simplement que le week-end dernier il y avait encore des championnats de France de gymnastique.

**M. Patrick BONTEMPS :** Un championnat de France de vétérans badminton : 400 participants, très haut niveau, le tournoi des petits champions, un triathlon à la gare d'eau...

**M. LE MAIRE :** Et aussi un super meeting d'athlétisme donc des bons résultats. Je ne vais rien ajouter à ce qu'a dit Patrick, je partage son analyse et effectivement je dis que les dirigeants ont eu beaucoup de courage. Ça n'a pas été facile, et je pense qu'on doit maintenant continuer à avancer dans cette direction sachant que rien n'est jamais gagné d'avance. On le voit bien : pour les filles on a eu peur, elles se sont maintenues et quand j'ai reçu un SMS me l'annonçant, j'ai été très content, je vous laisse deviner qui me l'a envoyé.

**Mme Martine JEANNIN :** Je pense qu'on ne va pas être très nombreux à refuser d'octroyer une subvention de 150 000 € au BRC mais moi je suis d'emblée contre car depuis le temps qu'on entend parler de ce club de foot qui n'arrive pas à gagner, je dis que ça suffit.

**M. LE MAIRE :** Il gagne, il passe en nationale quand même.

**Mme Martine JEANNIN :** Oui mais franchement avons-nous les moyens sur Besançon de dilapider ainsi l'argent public ? Je réponds non. Mes fenêtres donnent sur le stade Léo Lagrange, c'est très rare que je voie le stade plein à craquer, sans compter tous les frais induits : éclairage des pelouses, réfection des gradins, entretien de la pelouse, etc. L'équipe de foot a depuis de nombreuses années fait preuve de sa faiblesse. Nous nous trouvons non pas dans une décision à prendre en urgence comme le tsunami japonais, on est juste sur une subvention de sport. On peut encore attendre qu'il ait de meilleurs résultats car pour l'instant c'est juste le début, pour des joueurs qui perdent toujours. Soit les joueurs ne peuvent pas gagner et dans ce cas on stoppe tout. Il est nécessaire que cette équipe avec ses dirigeants apprenne à se débrouiller seule et surtout apprenne à gagner. Les perdants sont les perdants, en politique on sait cela. Pourquoi dans le foot ne le saurait-on pas ?

En août 2009, la Ville attribuait 500 000 € de subvention exceptionnelle et en 2011 rebelote 150 000 €, on parle de milliers d'euros. D'autres équipes n'ont pas autant de moyens et pourtant elles gagnent, je prends l'exemple de l'ESBF. Il faut montrer l'exemple aux autres sports qui ont envie aussi d'avoir des subventions publiques. Je suis donc contre cette subvention exceptionnelle, pour les autres je suis d'accord.

**M. LE MAIRE :** Je ne pense pas qu'on puisse dire qu'on dilapide de l'argent public. Quand vous dites qu'ils perdent toujours, je suis désolé ils sont premier de leur groupe. Ce serait quand même la première fois qu'un club soit premier en perdant toujours, là il y a un mystère. Ils ne perdent pas toujours, je dirais même que cette année ils ont très peu perdu, ils ont beaucoup gagné.

Je fais un rappel à l'ordre car il est très difficile de se concentrer dans un tel brouhaha. Tout le monde discute, on n'entend rien et c'est très dur, entre autres pour moi, d'être là depuis 4 heures et quart à écouter ce qui se dit, à être attentif et à avoir aussi toutes les conversations parasites. Je demande un petit peu de respect pour la tenue de nos débats et qu'on s'écoute. Martine JEANNIN a un avis que je ne partage pas mais elle a le droit de le dire et j'ai le droit de lui répondre aussi qu'ils ont beaucoup gagné. Vous savez derrière le club il y a quand même autre chose dont on ne parle pas, il y a beaucoup de jeunes, des centaines de licenciés. Je ne sais pas si c'est 400, 500 ou 600 jeunes qui sont là et pour lesquels le BRC est le club phare. Ils sont déjà dans des clubs importants dans les quartiers et même dans toute la région, avec l'ambition d'aller effectivement vers un club comme l'élite qui correspond pour eux à un espoir et à un avenir. Des centaines de jeunes sont au BRC, ne l'oublions pas et les dirigeants en sont plutôt de leur poche, ils ne gagnent pas grand chose avec cela. Donc je pense qu'il faut être quand même très prudent par rapport à ce que l'on peut dire. C'est vrai que les clubs ont des difficultés, c'est vrai mais je pense qu'ils sont en train de s'en sortir et je remarque d'ailleurs qu'un certain nombre d'entre vous, majorité et opposition, sont souvent là-bas dans les tribunes.

Nous sommes très exigeants, Patrick BONTEMPS avec le service des sports. Roland BILLOT et Nathalie PORRAL et le service contrôle de gestion sont très très présents par rapport à cela. Rappelez-vous où nous en étions il y a deux ans quand même et s'il n'y avait plus rien aujourd'hui, ce serait de la faute au Maire ! Là si ça marche je m'attends à ce que Mireille PEQUIGNOT me dise que c'est grâce à elle. Pas pour cela ? Bon d'accord. Vraiment on est exigeant ; on a des rapports c'est vrai sincères, quelquefois même un peu virils avec les présidents de club mais je crois qu'il faut quand même admettre que les choses ont avancé, qu'on a progressé et que l'argent n'a pas été investi en vain. Mais si vous vous avez dans le domaine sportif des certitudes, vous avez bien de la chance parce qu'on ne sait jamais, ça dépend de tellement de choses un résultat sportif. En tout cas vous l'avez compris, je suis favorable avec le groupe majoritaire, enfin au moins les groupes socialiste et société civile, à l'octroi de ces subventions.

**Mme Catherine THIEBAUT :** En préambule, les élus Europe Ecologie les Verts rappellent qu'ils ne sont en aucun cas opposés à un soutien fort au sport porteur de valeurs positives, valeurs positives dans le vivre ensemble et nous voulons saluer les actions menées dans les quartiers, les valeurs positives dans le partage de plaisir et les Bisontins ont bien suivi leur équipe cette saison, les valeurs positives dans la dynamique créées auprès de nos concitoyens par la pratique d'un sport. D'ailleurs nous sommes favorables à l'avance de trésorerie pour l'ESBM et à la subvention pour l'ESBF qui a bien géré ses comptes et on voit bien que la bonne gestion paie puisqu'elle reste en D1 et nous en sommes ravis.

Mais nous revoilà une fois de plus en train de débattre sur les subventions pour le BRC. En décembre 2003, Eric ALAUZET proposait déjà la mise en place de budgets prévisionnels pluriannuels pour plus de transparence et de modération. Hélas ces préconisations n'ont pas été suivies, c'est ce que je vais vous retracer rapidement ; avec cette intervention, plus besoin de rechercher les délibérations anciennes, en principe tout y est.

En juillet 2005, alors qu'il évolue en nationale, le club est sauvé de la liquidation judiciaire et la Ville accorde un financement de 420 000 € pour la saison en CFA, donc pour la saison 2005-2006 dont 140 000 € doivent être consacrés au redressement financier, ce qui de fait revient à accorder une subvention exceptionnelle pour apurer les dettes puisque le niveau de financement de CFA est de 280 000 €. En juillet 2006 l'aide annuelle pour la saison 2006-2007 s'élève à 280 000 €, la SASP a cessé ses activités et il est dit que l'association a apuré ses dettes et présente un équilibre financier.

Au Conseil Municipal du 14 juin 2007 nous avons annulé la dette de 120 000 € du club envers la Ville qui correspondait aux redevances d'occupation des saisons 2004-2005 et 2005-2006. J'étais alors intervenue pour dire : il faut donc souhaiter dorénavant que ses membres majoritaires ne soient pas atteints par le démon des promesses de primes de matches aux joueurs ou tentés de signer des contrats trop lourds à supporter pour le club parce que le dirigeant sportif est comme le joueur à machines à sous, il est capable sous l'emprise du jeu, de l'enjeu sportif, de dépenser plus en misant sur la victoire éventuelle de son équipe et du coup de dépenser sans compter. C'est ce que j'avais donc dit en juin 2007.

Donc je continue, au Conseil Municipal du 5 juillet 2007 pour la saison 2007-2008 nous avons accordé 280 000 € puisque le club évoluait en CFA. L'association à cette époque présente un compte d'exploitation de la saison à l'équilibre. Au Conseil Municipal de septembre 2008, pour la saison 2008-2009, nous accordons 310 000 € puisque toujours en CFA. Il est écrit : «le club évolue en CFA pour la saison 2008-2009 avec objectif d'atteindre rapidement le niveau national puis la ligue 2». Objectif atteint mais en ayant produit un déficit de 406 000 €. Ce que j'avais craint en juin 2007 s'est réalisé, les dirigeants ont engagé des dépenses sans avoir les recettes. Du fait de ce déficit, il ne peut pas remonter et donc nous n'avons accordé que 310 000 € alors qu'il était demandé 240 000 € mais ça ne s'est pas réalisé puisqu'ils ne sont pas montés.

Il y a un an, au 30 juin 2010, le déficit de 2009 de 406 000 € est toujours là auquel s'ajoute celui au 30 juin 2010 de 225 000 €, soit 631 000 € cumulés. Donc au Conseil Municipal du 17 juin 2010, en plus de la subvention annuelle de 300 000 € pour la saison 2010-2011 la Ville accorde 180 000 € d'aide exceptionnelle pour la saison 2009-2010 pour que le déficit soit contenu à 415 000 € au lieu de 631 000 €.

Pour la suite je rappelle ce que l'Adjoint Patrick BONTEMPS a dit, il était écrit : «l'équipe dirigeante a pour objectif de mettre en œuvre un plan de sauvetage du BRC et de retour à l'équilibre financier sur trois saisons basé sur une équipe première en CFA avec une masse salariale réduite et un maintien des engagements des partenaires publics, privés. Objectif à atteindre : un résultat de + 158 000 € pendant trois ans pour apurer le déficit». Le club à cette époque a donc bien pris l'engagement de rétablir sa situation financière en trois ans en CFA.

Alors bien sûr on entend que la place de premier, la montée en nationale qui va avec est inespérée, qu'il ne faut pas laisser passer cette chance mais cela on l'a déjà entendu en juillet 2009. On entend aussi que la motivation, l'envie, le plaisir du sportif sont liés à la compétition donc à la «gagne» et en tant qu'ancienne joueuse de handball je comprends bien cela mais enfin le résultat sportif n'est pas le fruit du hasard ! Le club a mis tout en œuvre pour monter y compris en faisant appel à des joueurs de talent qui auraient joué on ne sait pas vraiment dans quelles conditions. En fait tout à été fait pour monter en sachant pertinemment qu'il manquerait au moins 300 000 € à la fin de la saison pour pouvoir monter financièrement. Et voilà nous sommes encore donc ce soir sollicités exceptionnellement pour 150 000 €. Donc je résume : depuis 2005 nous avons accordé exceptionnellement 140 000 € en 2005, 120 000 € exceptionnellement en 2007 et 180 000 € exceptionnellement en 2010, beaucoup d'exceptionnellement.

Pour les 6 dernières saisons la Ville a accordé 1,76 M€ de subventions ordinaires + 440 000 € de subventions exceptionnelles. Pour plus de transparence il faudrait compter la mise à disposition et l'entretien gratuit du stade qui peuvent être facilement évalués à 600 000 € pour 6 ans, ce qui fait un total de 2,8 M€ pour 6 ans, soit environ 466 000 € par an, l'équivalence de ce que nous donnerions si l'équipe monte en nationale. C'est donc bien une fuite en avant qui laisse mal augurer des finances pour la suite en nationale.

Tout l'historique montre que chaque fois que le club engage des dépenses non prévues en début de saison, donc non financées par des recettes prévues, les résultats sportifs sont là mais le déficit aussi et c'est la Ville qui est sollicitée pour combler ces déficits avec une espèce de chantage assez désagréable par rapport aux jeunes notamment. Le budget en nationale est beaucoup plus conséquent et j'ai lu dans la presse que certains joueurs avaient déjà signé pour trois ans et pas des moindres dont Julien PERRIN, alors que la dette de 450 000 € n'est pas apurée avec certitude puisque nous n'avons pas délibéré, nous délibérons ce soir, et qu'il n'est pas sûr que la montée se fasse. Qui va payer ces joueurs ? Une clause annulation de contrat est-elle prévue si le club ne monte pas en nationale ? Pour nous, élus d'Europe Ecologie les Verts, au lieu de mettre la Ville devant le fait accompli, le club devrait avant tout rechercher des sponsors privés. A-t-on une idée du montant du sponsoring pour cette saison en nationale alors qu'ils auront déjà mobilisé 150 000 € pour apurer le déficit ? Si j'ai bien compris, TAPIE a mis au pot 84 000 € en 2010 pour Créditec mais ne renouvellera pas sa participation en 2011-2012.

Pour conclure, malgré les tentatives de contrôle du service des sports de la Ville, le club continue d'engager des dépenses sans aucune retenue, sans respecter les engagements pris avec la Ville pour assainir ses finances durablement et sans mettre en œuvre une recherche active et efficace de sponsors.

C'est pourquoi nous ne voterons pas cette subvention qui n'a rien d'exceptionnelle et de façon tout à fait exceptionnelle (humour) nous nous abstiendrons .

**M. LE MAIRE :** Les chiffres on ne va pas les contester, ils sont justes, Patrick répondra tout à l'heure sur le fond mais si vous commencez à compter les frais d'entretien des stades, il faut aussi compter les frais d'entretien du Palais des Sports pour les équipes de hand ou la lumière...

**Mme Catherine THIEBAUT :** Vous la comptez quand le club est en nationale puisque c'est l'équivalent de la redevance.

**M. LE MAIRE :** De toute façon, c'est une obligation légale. Si vous connaissez une ville qui gagne de l'argent avec un club sportif, faites-moi signe, ça m'intéresse.

**Mme Catherine THIEBAUT :** Il faut quand même le valoriser.

**M. Pascal BONNET :** Je pense que c'est un facteur d'attractivité et il y a des villes qui arrivent avec le sport à gagner quelque chose. Je constate que les Verts sont vraiment éloignés de Daniel COHN BENDIT parce que lui le foot apparemment il apprécie beaucoup, c'était une anecdote (rires) mais justement j'ai vu qu'il n'était plus chez vous donc c'est peut-être en rapport, je ne sais pas. Pour être plus sérieux, sur le foot je dirai que pour une fois Monsieur le Maire nous ne considérerons pas que vous dilapidez l'argent public, d'ailleurs on n'a jamais considéré que l'argent public était dilapidé ici même si on a des critiques sur certains choix, parce que bien entendu on n'est pas dans le contexte d'il y a quelques années, on est dans un contexte où les clubs sont quand même très raisonnables et je crois que Patrick BONTEMPS qui est assez rigoureux le reconnaît. Vous avez dit que si le sport n'était plus là à Besançon on dirait que c'est la faute du Maire puis là ce n'est pas grâce au Maire ; c'est vrai que si le hand féminin et le foot n'étaient plus à Besançon ce serait la faute de la Ville puisqu'à un moment donné vous avez été un peu passif par rapport à ce qui se passait ; après vous vous êtes ressaisi, vous avez aidé les clubs à s'en sortir donc aujourd'hui on peut avant tout saluer les résultats des clubs sportifs et financiers dans l'ensemble sachant que pour l'ESBF il y a eu des difficultés mais qu'auparavant il y avait une rétrogradation administrative donc on a un retour sur le plan administratif, résultats obtenus même s'il y a eu quelques renforts et quelques hommes ou femmes d'expérience essentiellement avec des jeunes issus de la formation et de la région, ce qui est quand même assez appréciable.

D'autre part vous avez évoqué le fait qu'à un moment donné l'opposition a dit qu'il faudrait privilégier un club pour lui permettre de se développer plus à un moment donné et travailler sur les autres après, ce que vous aviez fait au profit du BBC dans le passé et ce que vous vouliez faire un peu au profit de l'ESBF. Ne dites pas que c'était une idée de l'opposition, vous l'avez un peu appliquée mais il n'était pas question d'abandonner les autres. Alors on peut saluer l'esprit de responsabilité qui s'est manifesté depuis longtemps à l'ESBM qui n'a pas pris de risque et qui a assumé une descente pour remonter dans de bonnes conditions avec aussi un entraîneur jeune et issu du club, ce qui est appréciable. On peut saluer aussi l'engagement des dirigeants tant pour l'ESBF que pour le BRC et en particulier François BOURGOIN qui est là pour le BRC qui a eu l'idée un peu folle de sauver son club à un moment donné quand plus personne n'y croyait. Je rappelle aussi parce qu'il faut quand même penser à tout le monde qu'Alain JOYANDET a eu un engagement à ce moment-là, peut-être qu'aujourd'hui on n'en parle plus. J'ai de la mémoire, vous avez aujourd'hui fait beaucoup pour aider le club mais n'oubliez pas ceux qui ont à un moment donné tendu la perche.

Je m'associe aussi aux félicitations au BRC à travers son entraîneur, Hervé GENET qui a sauvé le club sportivement un certain nombre de fois, et puis d'autre part je voulais dire par rapport à ce que disait Martine JEANNIN sur la question de la fréquentation du stade au stade Léo Lagrange, il y avait 2 à 4 000 personnes cette année sur un championnat où la moyenne est de 200 à 300. Alors évidemment un stade de 12 000 pour la division 2 qui était imposé par la ligue il y a quelques années ne va pas être rempli mais on a une réalité qui est une affluence et ça correspond à des besoins et à une possibilité d'attractivité pour la ville, autant au moins qu'un tram.

**M. Philippe GONON :** Je voudrais simplement répondre à Patrick BONTEMPS que par rapport à l'été 2009 il y a beaucoup de choses qui ont changé et notre position a changé en fonction de ces changements que vous avez aussi managés, je le reconnais. Les procédures d'attribution et de suivi des clubs au sein de la ville vous les avez modifiées profondément. Les résultats financiers des clubs ont changé, les équipes dirigeantes ont changé, les résultats sportifs ont changé, ça fait beaucoup de changements. Pourquoi nous mettrions toujours le même obstacle dès lors que la situation a profondément changé ? Moi j'ai noté simplement une chose, c'est que dans une dynamique nouvelle positive, il est normal, et moi j'approuverai cette décision que vous avez proposée d'aide exceptionnelle, que nous décidions d'appuyer cette montée en puissance de ce club, je parle du BRC. Il y a une question que je voulais vous poser qui n'est pas une question polémique, je vous rassure tout de suite. Je me suis laissé dire qu'il y a aussi d'autres institutionnels qui sont en train d'appuyer le BRC et je pense par exemple au Conseil Régional qui aurait, et je vous demande de le confirmer ou de l'infirmer simplement, décidé une subvention de l'ordre de 50 000 € cette année, est-ce que c'est exact ou pas ?

**M. Patrick BONTEMPS :** Vous lirez la presse.

**M. Philippe GONON :** Non justement je vous pose la question.

**M. Patrick BONTEMPS :** J'en reparlerai tout à l'heure. Je ne pense pas que ça éclaire beaucoup le Conseil Municipal mais on peut en parler.

**M. Philippe GONON :** Non mais simplement si la Région décide cette subvention, ça veut dire que la Région aussi a changé d'avis puisqu'à un moment elle s'était retirée du club des financeurs du BRC.

**M. LE MAIRE :** Monsieur GONON je me félicite que vous ayez changé d'avis mais je crois qu'il ne faut pas tourner autour du pot, vous vous étiez trompé. Vous dites maintenant que vous soutenez parce que ça a changé. Si nous vous avions écouté au moment où vous avez tenu ces propos, si on avait suivi Philippe GONON à ce moment-là, il n'y aurait plus rien. Et c'est là peut-être la différence entre des gens qui ont une vision politique, une vision d'avenir et ceux qui gèrent au coup par coup. Vous, vous avez géré cela au coup par coup, vous avez dit c'est la catastrophe, on arrête tout, je me rappelle bien de vos propos et aujourd'hui effectivement avec succès on continue, sauf que vous oubliez une chose c'est que pour pouvoir continuer aujourd'hui il fallait donner la possibilité aux clubs de continuer il y a deux ans et vous il y a deux ans vous ne le vouliez pas, vous comprenez quand on scie une branche on ne peut pas après dire qu'on va venir s'asseoir sur la branche qu'on a sciée deux ans auparavant, ce n'est pas possible.

Donc je me réjouis que vous ayez changé d'avis ; le Maire accepte de se tromper quelquefois, peut-être vous étiez-vous trompé il y a deux ans, c'est tout. Quant aux équipes, elles étaient les mêmes autant que je me souviens, François BOURGOIN devait déjà être là ou il arrivait. Vous avez une bonne mémoire c'est très bien. Ce que je dis simplement c'est qu'il y a une différence entre la politique sportive de la Ville qui est de voir à long terme, de prévoir, d'accepter qu'il y ait des moments difficiles mais d'être très exigeants parce que nous sommes très exigeants avec les clubs et les Présidents des clubs qui sont ici ce soir, j'en ai vu au moins deux, le savent bien. Nous sommes très très exigeants avec eux mais il faut leur donner leur chance, on leur a donné leur chance et aujourd'hui c'est une réussite.

**M. Philippe GONON :** En juillet 2009 il y avait 4 clubs. Je rappelle qu'il y en a un qui a disparu purement et simplement par décision quand même d'un tribunal ...

**M. LE MAIRE :** Pas du tout.

**M. Philippe GONON :** La liquidation judiciaire vous ne pouvez pas faire autrement que la faire entériner par un tribunal. Faites-moi confiance là-dessus.

**M. LE MAIRE :** Pourquoi vous êtes un expert en liquidation ?

**M. Philippe GONON :** Sur ce point-là oui parce que j'ai bien suivi le dossier, je vous assure que celui-là je l'ai suivi. Je reviens sur le BRC, pourquoi étant donné que toutes les conditions ont changé on ne pourrait pas aujourd'hui appuyer le club ? Terminé.

**M. LE MAIRE** : Déjà vous vous êtes convaincu c'est bien mais je pense que ça ne trompera personne et entre autres pas les gens qui jouent au foot dans cette ville ou qui aiment le foot.

**M. Jean ROSSELOT** : Je serai bref, je dirai tout simplement qu'il faut se réjouir aujourd'hui d'assister à une sorte de printemps des clubs de la ville. Ça crée un climat favorable qu'on le veuille ou non et c'est le prix aussi de l'attractivité de notre ville. Vous disiez qu'il faut être exigeant. C'est le discours qu'on a tenu avec Edouard SASSARD, Pascal BONNET, tous lors des moments difficiles en disant il faut aider mais vous avez manqué de rigueur et de contrôle si l'on peut dire à l'époque, d'ailleurs ça a été plus ou moins admis. Donc aujourd'hui les leçons doivent être tirées. Il faut aider les clubs, en particulier le BRC, je suis très content aussi, avec ce souci et cette exigence de grande rigueur.

**M. LE MAIRE** : Vous n'allez tout de même pas accuser le Maire des difficultés financières des clubs en disant qu'on n'a pas été assez exigeant, vous faites fort là, très très fort.

**M. Edouard SASSARD** : Je voudrais déjà répondre au début d'intervention de Patrick BONTEMPS ; je me suis plusieurs fois posé la question de savoir si c'était un bon ou un mauvais adjoint aux sport. Par bienveillance, par gentillesse je n'y ai jamais répondu mais par rapport à tes propos, pour donner le début de mon sentiment et de ma réponse il y a un truc qui est sûr, c'est que tu n'as vraiment pas l'esprit d'équipe, tu n'as vraiment pas l'esprit sportif. Ce que je voulais te dire c'est que moi ce soir, et ce que je voulais vous dire Monsieur le Maire, c'est que je me félicite. Je parlais au contraire sur une intervention qui est à peu près tout le contraire de ce que tu as pu dire Patrick, c'est-à-dire que je me félicite de votre action, de votre acte, je pense que là il n'y a plus d'histoire de couleur politique, je pense qu'il y a un commun accord pour tout le monde pour se dire qu'on aide trois clubs de haut niveau et qu'il y en a un qu'on doit aider en particulier, le foot, c'est pour moi indispensable et je pense qu'il faut se réjouir pour les Bisontins.

Sur la fréquentation du stade, il a la fréquentation la plus importante en comparatif avec tous les clubs de CFA. Donc je voulais dire que quand un club ne meurt pas justement ce ne sont pas des hasards, c'est qu'il y a des valeurs, c'est qu'il y a des souvenirs, c'est qu'il y a un patrimoine, c'est qu'il y a de la famille, il y a des enfants, il y a des rencontres, il y a tout cela à la fois, et quand le club se vit et quand des gens interviennent, peu importe qui d'ailleurs, hier Alain JOYANDET, Jacques GROSERRIN et Françoise BRANGET qui ont sur la réserve parlementaire participé à un moment pour aider le BRC, aujourd'hui la Ville. Mais tant mieux, félicitations à vous et je trouve qu'il faut maintenant partir sur de bons rails en terme de gestion, c'est clair, faire confiance aussi à l'équipe dirigeante et puis tous aller au stade un maximum.

Ce que je veux dire par contre c'est qu'il faut accompagner, en nationale il va y avoir une exposition nationale, c'est-à-dire que tous les vendredis soirs ou tous les samedis soirs on parlera de nous, on pourra même avoir des images à la télé. Il faut donc qu'il y ait un vrai accompagnement sur les infrastructures de ce stade Léo Lagrange, sur toute la partie dite VIP, loges, etc. c'est important qu'on ait aussi quelque chose qui donne envie aux partenaires de venir et ça serait une erreur et là je rejoindrai Mme THIEBAUD, si en accompagnement il n'y avait pas tout ce qui va avec pour que le club reste, qu'il trouve ses sponsors, qu'il y ait du financement et qu'on ait une vision à long terme. Il ne faudrait pas que ce soit un coup d'épée dans l'eau. Au contraire il faut l'accompagner jusqu'au bout pour l'intérêt économique. On a parlé de Besançon dans l'Equipe, je me demande si on n'a même pas eu une première page, c'était au moment du match BRC Marseille il y a un an et demi et à ce moment-là on était dans les premières pages. Donc il me semble absolument indispensable d'accompagner ce club et je vous félicite à ce sujet-là.

Je finis sur l'ESBF pour lequel, je pense qu'un effort supplémentaire aurait été important. La situation avec les 350 000 € aujourd'hui nous démontre que sportivement au-delà de tout le travail qui a été fait au niveau financier, sponsoring, il n'y a rien à redire. Par contre je considère qu'on s'est rendu compte que sportivement ce budget était juste et je pense que si on l'avait aidé un petit peu plus, ça aurait pu lui donner des possibilités de recruter, de respirer et de ne pas toujours faire ou avoir tendance à faire le yoyo, ce qui peut démobiliser des sponsors et les bénévoles. Donc moi je renforcerais aussi l'ESBF de ce côté-là d'un montant de près de 50 000 €. Je vous remercie.

**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA** : Je ne voterai pas ce rapport, je voterai contre à cause de la subvention exceptionnelle au BRC. Je pense que le signe que nous donnons aux jeunes sportifs en accordant cette subvention exceptionnelle est mauvais puisqu'il y avait un engagement du club envers la Ville de respecter une convention et qu'en cours de saison le club a modifié son budget pour aller au-delà. Effectivement c'est quelque chose qui n'était pas prévu et c'est une fuite en avant de la part du club, donc je pense que c'est un mauvais signe que nous donnons à ces jeunes sportifs. Ça veut dire faites comme vous l'entendez la Ville viendra toujours combler le trou, c'est un mauvais signe que nous donnons aux autres clubs qui eux ont respecté leurs engagements. Peut-être que s'ils avaient fait la même chose, ils monteraient également et ce n'est pas le cas, donc c'est un mauvais signe vis-à-vis des autres clubs et c'est un mauvais signe vis-à-vis de nos citoyens. Cela veut dire que la Ville est capable de trouver comme ça 150 000 € pour un club sportif alors que peut-être ces 150 000 € sont convoités ou pourraient être plus utiles sur d'autres projets.

**M. Christophe LIME** : Chers collègues, je vais simplement reprendre ce que nous avons dit lors de notre avant-dernier Conseil Municipal sur les problématiques de sport parce que le seul avantage avec le sport c'est qu'on a assez peu de choses à changer dans nos motions depuis pratiquement 10 ans. Sur notre ville, les élus communistes ont voté la délibération de juillet 2009 concernant les sommes attribuées aux clubs sportifs. Je rappelle que nous les avons toutes votées, y compris les exceptionnelles et je ne reprendrai pas ce qu'a dit Catherine parce que je partage totalement toutes les énumérations de financements qu'il a pu y avoir depuis 10 ans, mais nous n'accepterons plus aucune subvention supplémentaire.

Nous souhaitons que soient apportées des précisions et des modalités précises sur les futurs contrôles proposés. Nous souhaitons que soient valorisés les clubs qui respectent leurs engagements par une prime de bonne gestion en fin d'année. Nous souhaitons également que soient privilégiés les clubs ayant des actions volontaristes en direction des jeunes ; ces engagements doivent être pris en compte dans le cadre de l'attribution des subventions pour les années à venir. Je pense qu'à un moment il faut savoir respecter un certain nombre de choses sur lesquelles nous étions engagés et je pense qu'il y a un an nous étions pratiquement tous d'accord sur le fait de dire c'est la dernière fois. Cela fait 10 ans que nous disons c'est la dernière fois et en terme d'équité par rapport aux autres clubs, je ne reprendrai pas tout ce que vient de dire Marie-Odile, mais sur deux clubs qui ont fait des efforts extrêmement importants y compris sur leurs jeunes derrière car quand on fait des sacrifices financiers c'est aussi quelque part sur les équipes derrière qu'il peut y avoir un certain nombre de conséquences, deux clubs ont fait le choix d'une gestion financière et non pas d'une gestion sportive.

Quelle aurait été notre attitude aujourd'hui si ces deux clubs avaient fait le même choix que le BRC ? Serions-nous en train de discuter d'une subvention de x milliers d'euros pour le BRC, de x milliers d'euros pour l'ESBM et de x milliers d'euros pour l'ESBF parce que pour certains ils allaient disparaître, pour certains ils ne pouvaient pas monter, enfin on nous trouve toujours un certain nombre de bonnes excuses. Oui nous avons aidé, oui nous avons sauvé ces clubs mais je pense qu'il y a un an ou deux ans nous n'étions pas dans la même situation, nous étions dans une situation de suppression, d'arrêt des clubs. Aujourd'hui la situation du BRC ne se pose pas de la même façon ; elle ne se pose pas sur le fait que demain le club s'arrête ou pas donc le chantage quelquefois que nous pouvons avoir sur les jeunes n'a pas lieu d'être aujourd'hui. Si nous n'acceptons pas cette subvention exceptionnelle, la seule différence qu'il y aura c'est qu'ils ne monteront pas en nationale mais le club continuera à exister. C'est une très grande différence par rapport aux appréciations que nous pouvions avoir depuis un certain nombre de mois ou un certain nombre d'années.

Maintenant est-ce que nous ne sommes pas en train de mettre en place une machine infernale ? Selon les informations dont nous disposons aujourd'hui, nous élus communistes, nous n'avons pas la certitude que les 150 000 €, objectif fixé pour cette saison, sont acquis en terme de «bénéfice» sur cette année.

Il faut donc rechercher immédiatement 150 000 € pour pouvoir arriver à la fin du mois, selon ce que nous avons compris à des budgets équilibrés. Cela veut dire qu'il peut y avoir de nouveau une recherche importante des dirigeants que bien entendu nous ne mettons pas en cause, il n'est absolument pas question de les juger et c'est peut-être bien de le préciser pour trouver 150 000 € mais l'année prochaine sur le budget du national il faudra rechercher encore un budget supplémentaire. Alors bien entendu un certain nombre d'aides vont arriver d'une façon importante mais suivant les chiffres que nous pouvons avoir ce qui nous est donné aujourd'hui c'est pratiquement 500 000 € qu'il va falloir chercher d'une façon supplémentaire entre le budget de CFA et le budget de national. Si on a déjà du mal à trouver l'argent aujourd'hui sur le CFA, comment avons-nous la certitude que sur un budget qui n'est déjà pas très très équilibré nous allons demain pouvoir équilibrer un certain nombre de choses ?

Nous avons aussi une petite crainte sur le dernier point de la délibération où il est indiqué que le BRC va reverser 120 000 € à la Ville dans un cadre d'équilibre de versement entre l'association, un peu plus d'argent et je redonne derrière. Qu'est-ce qui va se passer dans quelques mois s'il a du mal à équilibrer ses comptes ? Est-ce que le BRC ne va pas nous demander d'annuler cette redevance ? Pendant 10 ans, nous avons voté l'ensemble des subventions, les dernières avec beaucoup de réticence, celle-ci nous ne la voterons pas. Nous voterons contre l'attribution de 150 000 € supplémentaires au BRC.

**M. Jacques MARIOT :** Je vais essayer d'être assez bref. Je vais vous parler de la dimension éducative du sport, puis donner un conseil global je dirais à tous les élus. Trois clubs pour moi c'est trois locomotives, je ne vous parle pas des autres, la centaine ou 150 autres clubs sportifs qui sont sur Besançon. Trois locomotives, on va dire grosso modo c'est 1 000 gosses, c'est 2 000 parents, c'est 4 000 grands-parents, c'est 500 éducateurs, la plupart tous des bénévoles. Je fais «à la louche», ça fait déjà 8 000 personnes. Si je faisais un total de tout Besançon, je pense qu'on atteindrait 50 000 personnes touchées par le sport tous les week-ends, quasiment tous les jours pour des gamins qui s'entraînent deux à trois fois par semaine.

Ce volet éducatif, je dirai le goût de l'effort et Dieu sait qu'on en a besoin, le sport c'est un complément éducatif au même titre que l'école, au même titre que la famille. C'est également un rôle privilégié pour la santé. Combien coûtent aujourd'hui les gamins obèses, il y a des médecins ici, combien ça coûte. Le rôle hygiénique du sport c'est fondamental et quand pendant le week-end de la Pentecôte seuls 4 ou 5 élus parmi les 55 viennent voir évoluer 1 500 gamins, 300 bénévoles pendant 3 jours qui organisent un tournoi de dimension nationale voire internationale, venez vous les élus qui êtes autour de moi, venez voir ce que font les dirigeants, les bénévoles des clubs dans les gymnases, sur les terrains, déplacez-vous pour les rencontrer ! et je ne vous parle pas des responsabilités qui sont engagées par les dirigeants. Etre le Président d'un club comme le BRC, l'ESBF et tous les autres clubs, c'est 400 - 500 voitures qui tous les week-ends se déplacent sur toute la Franche-Comté (réactions).

**M. LE MAIRE :** Jacques MARIOT dresse un vrai tableau de ce qu'est l'engagement associatif que personne ne met en cause d'ailleurs. Il a le droit d'intervenir, il intervient rarement, laissez-le s'exprimer !

**M. Jacques MARIOT :** ...donc 400 à 500 véhicules qui se déplacent sur toute la Franche-Comté voire sur le territoire national et qui engagent la responsabilité d'un Président forcément bénévole. Qui parmi nous chaque week-end engage sa responsabilité lorsque des enfants vont jouer dans toute la région de Franche-Comté, qui le fait ?

**M. LE MAIRE :** Moi.

**M. Jacques MARIOT :** Et je vais vous dire encore, Jacques MARIOT que vous connaissez et qui vous parle là, il y a 10 ans ou moins que cela, il était Président de l'ESBF, il faisait 25 à 30 heures de bénévolat pour son club. Aujourd'hui, le même fait 25 à 30 heures pour sa ville ; la différence c'est que quand on est dans un club on est bénévole alors que quand on est élu on est indemnisé. Alors je continue pour dire que lorsque des gamins vous disent «bonjour monsieur, au revoir monsieur, merci monsieur», eh bien je peux vous dire que c'est quelque chose de gagné, au moins vous avez joué un rôle par rapport à la société.

La deuxième chose que je voulais dire notamment pour vous Madame Martine JEANNIN, c'est que moi j'évite en tant qu'individu de parler des choses que je ne connais pas. Je me tais sur des domaines où je ne connais rien et Dieu sait qu'il y a beaucoup de domaines où je suis ignare. Je pense donc pour gagner du temps dans les conseils municipaux, les gens qui n'ont pas d'avis ou qui n'y connaissent rien, il vaudrait mieux qu'ils se taisent.

**Mme Martine JEANNIN :** Je n'apprécie pas trop que M. MARIOT dise que ne connaissant rien en sport je n'ai pas droit à la parole. Je connais quand même et j'ai bien compris que la Ville a financé, à hauteur de 2 M€, une équipe de foot qui ne fait que perdre.

**M. LE MAIRE :** Mme JEANNIN continue à dire que le club qui monte au niveau supérieur a perdu toute l'année, c'est son problème.

**Mme Catherine GELIN :** Dans le débat de M. MARIOT je ne comprends pas l'aspect éducatif pour les enfants car il me semble que lorsqu'on agit financièrement de cette façon ce n'est pas un exemple que l'on peut donner pour l'avenir. On parle beaucoup des enfants mais ces personnes qui ont joué magnifiquement cette année, il faut le reconnaître, ne sont pas des enfants, ce sont des adultes rétribués, donc il me semble que cet argent-là, effectivement si on veut faire plaisir aux enfants et développer l'esprit de famille, l'esprit de compétitivité, eh bien on pourrait peut-être le redonner sur des activités de quartier ou des plus petits clubs.

**M. Pascal BONNET :** Je pense que tous les élus ont le droit de s'exprimer même quand ils ne connaissent pas les dossiers mais c'est vrai que quand ils ne les connaissent pas on le voit.

**M. LE MAIRE :** Je m'en rends compte, c'est clair. Si dans ce Conseil ne parlaient que ceux qui connaissent les dossiers, ça irait très très vite.

**M. Pascal BONNET :** Je m'abstiens aussi de parler quand je ne connais pas moi souvent mais je voulais dire à Catherine GELIN qu'il y a une intervention des clubs dans les quartiers depuis longtemps.

**M. LE MAIRE :** Mais bien sûr, de tous les clubs d'ailleurs.

**M. Pascal BONNET :** Ensuite j'ai entendu des élus Verts qui mélangeaient tout aussi parce qu'on n'est pas dans le contexte du passé. On a des dirigeants, comme ça a été dit, qui sont responsables, qui ont assumé des responsabilités correctement. On n'a pas la mémoire d'un poisson rouge ici, on sait faire la différence entre ce qui s'est passé à un moment donné et ce qui se passe aujourd'hui. Ce ne sont pas les mêmes dirigeants, ce ne sont pas les mêmes contextes budgétaires et on le sait très bien. Quand on dit que le BRC n'a pas bien géré parce qu'il y a 300 000 € à rembourser rapidement, c'est parce que le club monte sinon le budget a été raisonnable et il faut régler tout de suite quelque chose pour permettre de monter, c'est clair. Les gens qui ont pris en charge les clubs quand ils étaient en grandes difficultés sont des gens qui ont pris des risques et qui connaissent le contexte, à mon avis ils ne vont pas faire n'importe quoi.

Je voulais revenir aussi sur le fait que douter que ça puisse être éducatif sous prétexte que les joueurs ne sont pas totalement bénévoles, à ce niveau-là les salaires ce n'est quand même pas ce qu'on connaît et ce qu'on a peut-être connu au basket ici. D'autre part j'ai comme vous Monsieur le Maire apprécié le chronostar mais je crois qu'on a eu un grand champion d'Europe qui a été présent simplement pour signer des autographes, qui a été payé, et je crois que là peut-être que l'aspect éducatif est moindre que dans des clubs qui font jouer des jeunes issus pour la plupart de la région. Je voudrais dire aussi, parce qu'on parle beaucoup des clubs de sport collectif, qu'on avait eu récemment un titre de vice-champion de France en haltérophilie, on n'en parle pas souvent mais c'est aussi ça la richesse de Besançon que certains ont soulevé, et puis pour terminer justement je voudrais, par rapport à ce qui s'est dit le soir du meeting d'athlétisme dire que j'ai beaucoup apprécié les propos de Gani YALOUZ qui a fait référence à son engagement pour la Ville et je crois que c'est appréciable d'avoir des grands champions qui se souviennent d'où ils viennent.

**M. LE MAIRE :** On a même une grande championne ici parmi nous, discrète, Hayatte HAKODAD qui est quand même me semble-t-il au niveau mondial quelqu'un de reconnu et qui est un exemple vivant que l'on peut effectivement faire une très très belle carrière sportive, avoir une très très belle carrière professionnelle et avoir un engagement citoyen. Je suis très heureux d'ailleurs qu'elle soit là ce soir pour lui dire combien nous sommes attentifs, heureux et fiers de ce qu'elle est en train de réussir.

**M. Frank MONNEUR :** Il faut rappeler que là on parle de la montée en nationale, la nationale c'est effectivement la 3<sup>ème</sup> division donc il me semble qu'à Besançon dans notre capitale régionale on mérite au moins un club de football en 3<sup>ème</sup> division, c'est le moins que l'on peut espérer.

Alors effectivement, vous pouvez continuer pour certains à faire la morale durant toute la soirée concernant la gestion du club, cela ne changera rien à l'affaire. Ça ne changera rien au principe de réalité, à savoir que si le club ne monte pas c'est une part de rêve qui s'écroule, qui s'effondre pour beaucoup. C'est un principe de réalité ; ne pas aider le BRC ce soir à monter, ne pas l'aider financièrement, eh bien ça serait injuste certes pour les joueurs qui ont réalisé une saison sportive magnifique, superbe. Et puis je rappelle quand même que ce sont des compétiteurs, qu'on ne met pas des freins aux joueurs, ils vont sur le terrain, ils chaussent les crampons avec l'envie de gagner et heureusement, eh bien ça serait injuste par rapport aux joueurs, ça serait injuste bien sûr pour les encadrants, les nombreux bénévoles, bien sûr Jacques l'a dit aussi, tous les gamins qu'il y a derrière et au-delà des gamins du BRC et puis plus généralement pour l'ensemble des supporters parce qu'il y a à Besançon effectivement de nombreux supporters, de vrais supporters de football entre autres et je n'oublie pas les autres clubs.

**M. Lazhar HAKKAR :** Je porterai un petit peu ce qu'a dit Jacques en terme de philosophie et de l'apport du sport pour les gamins en terme éducatif mais pour qu'un sport de masse vive, il a besoin de locomotive. Actuellement on a trois clubs effectivement qui jouent ce rôle-là. Alors je ne reviens pas, je tiens à rendre hommage à M. BERNARD et Christophe BRISCHOUX, qui sont respectivement Président de l'ESBF et de l'ESBM pour le boulot qu'ils ont fait et puis la réussite sportive parce que le maintien qu'ils ont obtenu c'était loin d'être gagné à l'avance.

Pour le BRC je vais redire ce que j'ai dit il y a deux ans. J'avais tenu à rendre hommage avant tout aux éducateurs, il y a effectivement Hervé GENET, Sandy RICHARD, François BRUARD, Vincent EL YACOUT, Loulou EL KAÏM, etc. je ne vais pas tous les citer, Jean THIRION et plein d'autres. Pourquoi je cite tous ces éducateurs parce que derrière eux il y a plusieurs centaines de gamins qui effectivement toute la semaine s'entraînent, ils ne jouent pas seulement le dimanche, il y a un environnement là autour. Ça c'est l'aspect sport populaire. En ce qui concerne le BRC, je rejoins Frank MONNEUR ; en terme de notoriété simplement le foot c'est une évidence. Alors on a Dijon qui monte en ligue 1, Sochaux qui est en ligue 1, je pense que Besançon entre les deux soit en nationale c'est une bonne chose. C'est une bonne nouvelle et puis oui c'est le printemps des clubs j'en suis ravi parce qu'il y a deux ans on était dans une autre situation et on avait tous «la gueule de bois».

Au niveau des finances je vous assure que je fais confiance à l'Adjoint au service des sports et au Maire pour la rigueur avec laquelle ils ont étudié les dossiers. Juste une petite remarque : d'après ce que j'ai compris en fait il va y avoir un remboursement anticipé de la dette, c'est-à-dire que la dette qui était de 450 000 € au 30 juin si nous votons cette délibération, il n'y aura plus de dette. C'est quand même le signe, contrairement à ce qu'on dit ici et là, que la gestion a été correcte puisque ce qu'on leur demandait cette année c'était d'économiser 150 000 €. Si vous lisez la délibération comme moi, c'est le cas et les 450 000 € vont être remboursés de façon anticipée.

En plus je rejoins les propos Frank MONNEUR quant à la montée du club. Certains connaissent le foot, d'autres ne le connaissent pas. Il y a des domaines que je connais moins bien, je le dis avec humilité mais je connais très bien le football et vous pouvez être sûr que si le club ne monte pas il disparaît. Il disparaît parce que toute l'énergie qui a été dépensée à faire revivre ce club, si le club ne monte pas tout le monde s'en va.

**M. LE MAIRE :** Il disparaît et les sponsors aussi.

**M. Lazhar HAKKAR** : Enfin je tiens à rendre hommage aux dirigeants, premier dirigeant M. BOURGOIN, j'ai entendu dire aussi que M. Jacques GIRARDOT s'était démené parce que là derrière on a aussi une partie de sponsoring qui est loin d'être évidente à recueillir en cette période de crise, et puis enfin on a l'habitude d'opposer les choses les unes aux autres, on n'oppose pas le football de quartier au football d'élite. Ils sont très souvent complémentaires et souvent effectivement il y a un travail qui peut être fait et cette année Abdel GHEZALI et Patrick BONTEMPS ont entamé un travail vis-à-vis des clubs de quartier qu'il faudra effectivement poursuivre pour ne pas entraîner une frustration mais moi je tiens à vous assurer que si on ne vote pas cette subvention il y a un danger réel et puis on traînera comme on a traîné pendant des années.

Quand j'étais petit j'allais au RCFC, j'allais au stade. Et puis pour terminer Martine il y a du monde au stade c'est la première affluence d'un groupe de CFA. Je n'ai pas les chiffres mais je fais confiance à Patrick qui a une gestion extrêmement rigoureuse et responsable de ce dossier. La seule chose qui me manque c'est qu'en terme comparatif il y a d'autres villes comme Mulhouse qui à mon avis avec un budget supérieur au nôtre qui ne sont pas montées parce qu'en fait le sport ce n'est pas quelque chose qu'on peut toujours négocier et je pense que les dirigeants étaient sincères quant au début de saison ils avaient pour objectif le maintien, j'en suis persuadé. En cours de route le vent a tourné mais dans le bon sens du terme pour ce club et bon vent au BRC.

**M. Jean-Sébastien LEUBA** : Je voulais juste répondre à M. BONNET en lui disant que ce n'est pas une histoire de passivité mais vu les sommes en jeu et les sommes qu'a pu citer Catherine THIEBAUT, il me semble qu'à un moment il y a des principes de responsabilité qui demandent aussi un peu réflexion quand on engage des sommes pareilles. Donc il me semble aussi qu'il y a une valeur exemplaire dans le sport, d'autant plus quand on est sportif de haut niveau. Je partage à 100 % ce qu'a dit mon collègue Jacques MARIOT. J'ai été bénévole à une époque où on n'était même pas payé sur le bord du bassin à entraîner les gens, etc. j'ai été aussi sportif de haut niveau, j'ai été Président de club, j'ai amené 5 000 personnes, avec toute une équipe parce que c'est toujours un collectif comme tu le dis ce sont des week-ends entiers pour amener des gens au bord d'un bassin, etc. mais on a tous la parole à mon avis sur ce sujet-là comme sur d'autres mais c'est le principe de l'intérêt général et c'est ce qui fait aussi qu'on est tous réunis ici. Et puis occasionnellement tu m'as aussi formé à l'UFR STAPS et il me semble qu'à l'UFR STAPS quand on étudie des budgets, quand on prépare des manifestations, quand on a des retards tels que ceux qui ont été cités régulièrement chaque année, il y a un moment donné où on est en droit de se poser des questions et pas forcément de voter comme si de rien n'était, et je ne dis pas que tous ici on va le faire en l'état.

D'autre part comme tu le dis si bien, il y a aussi de nombreux clubs qui chaque week-end, ces clubs dont tu as parlé parce que tu as été bénévole comme moi et tu l'es encore en plus d'être élu, bouclent leur budget avec des lotos et bien souvent ils n'arrivent pas à finir l'année avec leur budget parce qu'ils ont un loto qui tourne mal ou des choses comme ça. Tu es aussi allé sur le trophée des jeunes et tu n'as pas forcément entendu toujours les mêmes choses sur cette fameuse subvention de 150 000 € pour le sport de haut niveau.

J'ai beaucoup de respect pour toi parce que je sais comme tu t'investis et puis aujourd'hui on parle aussi d'un budget équivalent de 1,2 M€, on va parler aussi demain de 1,7 M€. Donc à un moment donné on change de catégorie ; on est content d'aller en nationale mais on change aussi de catégorie financière. On ne va plus être dans le même bain j'ai envie de dire. Je suis d'accord aussi avec Christophe LIME. A un moment donné il faut que ce soit la dernière fois. Aujourd'hui on a un club qui est premier, et je voterai pour cette délibération mais je pense que ce sera la dernière fois, je demanderai comme il y a des Présidents de club qui sont ici qu'il y ait une véritable dynamique, pas une dynamique simplement sportive mais aussi une dynamique financière, qu'on soit exemplaire au niveau financier l'année prochaine. Quand on annonce 560 000 € de sponsors privés, on se veut dynamique au niveau des résultats et on sera là pour vous encourager, on viendra, et aussi qu'on soit dynamique par rapport à la politique de formation parce que dans les médias ou dans les comptes rendus qu'on peut avoir, qu'ils soient financiers et autres, je souhaiterais aussi y voir ce que fera le club en matière de formation l'année prochaine. J'espère qu'on parlera beaucoup du BRC en tant que club de haut niveau mais aussi en tant que formateur.

**M. LE MAIRE :** Je crois qu'il y a une dimension qui est essentielle dans ce que tu viens de dire et qui est bien prise en compte par les clubs, c'est la formation. Par exemple, le hand féminin, quand on regarde l'équipe il y a vraiment des jeunes qui viennent de chez nous. Pour le hand masculin, c'est pareil. Dans le foot, il y a aussi beaucoup de gens qui sont formés chez nous et je crois qu'effectivement, on a déjà eu l'occasion de s'en entretenir les uns et les autres c'est important de privilégier la formation, peut-être d'aller un peu moins vite mais de former des équipes de jeunes ici plutôt que d'aller recruter ailleurs.

Cela dit quand même, un plan d'apurement avait été mis en place, 450 000 € en 3 ans, soit 150 000 € par an c'est vrai. L'engagement était d'avoir + 150 000 € en fin de première année et on m'a dit que c'était fait, donc cet engagement a été respecté. Si nous ne votions pas cette subvention complémentaire, ça voudrait dire quoi ? Qu'on pénalise le club car s'il était resté en CFA cette année il n'y avait pas de problème, ils trouvaient 150 000 € encore cette année puis 150 000 € l'année d'après. Ils sont allés plus vite alors quand Martine JEANNIN me dit qu'ils ont tout le temps perdu alors qu'ils ont fait en un an ce qu'ils devaient faire en 3 ans, là je ne comprends pas. Après ce débat a au moins, à mon avis, une vertu pédagogique, c'est que les Présidents de club sont là et qu'ils entendent effectivement le discours. Je serai aussi très très très vigilant par rapport à cela. Je crois qu'il faut qu'on le dise mais il n'y a pas de chantage fait par les clubs, ce n'est pas vrai je ne peux pas laisser dire cela.

Par contre un club qui ne monterait pas, c'est vrai qu'il y a toute une dynamique qui est cassée. C'est vrai que c'est difficile mais il y a des grandes villes, Cannes, Strasbourg, Nîmes, je crois même Rouen, Vannes qui est moins grande que Besançon, qui jouent en division nationale.

**M. Jean-Marie GIRERD :** Ce que je voudrais dire c'est que le sport contribue finalement à la renommée de la Ville et j'ai trouvé l'intervention de M. Jacques MARIOT très pertinente. On sentait qu'il était passionné et qu'il apportait énormément, qu'il donnait beaucoup de lui-même et pour moi je trouve cela très important. Derrière cela il faut bien sûr des méthodes, une organisation, de la formation, une structuration de démarches et je pense que les conditions sont remplies pour que ça se passe bien. Bien sûr il y aura des incertitudes, il y aura un certain temps avant que les choses puissent éclore mais je crois qu'il faut qu'on arrive à passer d'un cercle vicieux à un cercle vertueux et à cette fin je voterai le rapport n° 34.

**Mme Catherine THIEBAUT :** Je veux juste dire deux mots à Jacques MARIOT. Je ne sais pas si le comportement du BRC qui ne tient pas ses engagements est un bon exemple pour nos enfants et la population. Nous ne mettons pas en doute les bienfaits du sport, l'engagement des bénévoles, etc. je l'ai dit en préambule. Et Monsieur BONNET vous avez dit que le passé c'est le passé mais ce sont les dirigeants actuels qui n'ont pas tenu leurs engagements pris envers la Ville d'assainir les finances en 3 ans en CFA. Et je vous remercie pour la mémoire de poisson mais c'est seulement il y a un an que le club s'est engagé pour 3 ans en CFA et il a tout fait pour monter sans se soucier des 300 000 € manquants, c'est il y a un an.

**M. LE MAIRE :** Je redis simplement à Catherine qu'on ne peut pas reprocher à un club de gagner ou alors ce seraient des matches arrangés.

**M. Patrick BONTEMPS :** Je ne reprendrai pas tous les propos qui ont été dits. Simplement j'ai quand même besoin d'en rectifier quelques uns. D'abord Madame JEANNIN il faut aussi savoir raison garder quand on parle du sport de haut niveau à Besançon et qu'on met sur le même plan le tsunami du Japon, excusez-moi j'appelle cela de l'indécence.

Lazhar tu as raison sur l'affluence au stade, le BRC a la plus grosse affluence de CFA et a même cette année vu une affluence moyenne de milieu d'affluence de nationale, c'est-à-dire qu'il a déjà le public d'un club moyen de nationale, c'est dire effectivement l'engouement du foot à Besançon.

Je crois qu'il faut rappeler quand même que les dirigeants du club cette année ont rempli leurs engagements. Je crois que le Maire l'a dit, nous sommes bien à + 150 000 € tel que cela avait été défini dans nos objectifs. Certes sur la fin de saison il y avait encore un petit peu de financements à retrouver mais en tout cas il les a trouvés et c'est la condition pour laquelle d'ailleurs nous pouvons l'aider dans cette montée. Là encore le club n'a pas cherché particulièrement à construire une équipe pour gagner,

simplement pour ceux qui s'intéressent au sport et au classement, et là j'en veux à personne de ne pas être passionné comme certains peuvent l'être ici mais en gros au mois de février, le club se tenait dans un mouchoir avec un certain nombre de clubs et à 3 ou 4 points près il pouvait encore être relégable. Donc je crois aussi que c'est une vérité sportive et c'est effectivement sur la fin de saison par l'exemplarité du club, du stade, par l'exemplarité de j'ai cité Sandy RICHARD, j'ai cité Hervé GENET et aussi par un esprit de groupe fantastique qui là aussi porte bien les valeurs du sport que le club arrive à ces résultats, et un peu de chance aussi c'est vrai avec certains résultats d'autres clubs qui lui permettent cette montée. Donc là aussi je crois qu'il faut redire les choses. Si à une période, je dirais à une seule saison le club a fait, en tout cas un Président de club a fait du chantage aux jeunes, je n'ai jamais entendu de la part du BRC ce chantage depuis quelques années en tout cas depuis ses nouveaux dirigeants. Ce que le club met en avant c'est effectivement sa politique sportive en direction des clubs et le club BRC est reconnu au niveau national pour cette politique, il est même premier club franc-comtois pour son nombre de licenciés et de licenciés jeunes, et je crois que c'est ça dont il faut se rappeler aujourd'hui.

Juste pour terminer quand même sur Edouard SASSARD, j'ai trouvé son intervention un peu inélégante mais passons. Simplement là encore sur l'infrastructure, bien entendu que nous avons largement travaillé dès cette année avec le club et pour l'année à venir pour améliorer encore les fonctionnalités de ce club et la mise en place d'un dispositif qui permette d'accueillir dans des loges un public privilégié qui apportera des partenariats privés importants.

Enfin pour répondre à l'ensemble et en particulier à Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, l'ensemble du mouvement sportif bisontin et même au-delà de Besançon se réjouit de la montée du BRC en nationale et c'est donc l'ensemble du mouvement sportif que nous accompagnons quand nous aidons le BRC à monter en nationale avec cette aide exceptionnelle.

Maintenant sur la question de l'ESBF et en particulier d'une aide supplémentaire, je crois qu'il faut se rappeler aussi que nous sommes là encore dans du sport professionnel et, certes à ce jour le club n'a fait aucune demande spécifique officielle à l'adjoint au sport pour majorer la subvention, mais il est important aussi, et c'est vrai qu'un effort a déjà été réalisé par le club, que le club doit arriver à s'en sortir par la mobilisation des partenariats privés.

Et puis pour terminer, je rappellerai que la rigueur dans le contrôle mis en place depuis déjà des années existe, Jean ROSSELOT, ce n'est pas depuis cette année. On s'est simplement aperçu effectivement qu'il fallait encore aller plus loin et que si on voulait connaître à fond et aider les clubs parce qu'il s'agit d'aider les clubs, il fallait avoir quasiment des situations mensuelles et là aussi je rends hommage aux clubs, aux deux clubs de hand, au club de foot qui ont effectivement joué le jeu et qui nous ont permis de suivre cette situation et aussi de les accompagner.

Enfin pour terminer, je répondrai à Philippe GONON que j'associerais peut-être, comme image ce n'est pas très sympathique, mais un peu à un culbuto, vous savez un coup d'un côté, un coup derrière, un coup devant puis on reste toujours au même endroit et on n'avance pas beaucoup. Mais en tout cas la Région, elle, n'a pas changé de politique, elle n'a pas décidé d'intervenir sur les clubs dans leur fonctionnement, elle n'intervient que sur la formation et à ce titre-là est partenaire de l'ESBF. Simplement la Région a décidé aussi d'accompagner le BRC dans sa montée et lui proposer une prime de montée exceptionnelle de 50 000 € parce que là aussi elle reconnaît le travail qui a été fait et l'apport en terme de notoriété que le BRC peut apporter à Besançon capitale régionale.

**M. LE MAIRE :** Patrick a raison de le dire, c'est une prime de montée exceptionnelle, ce qui veut dire que si le club, je le dis afin que les choses soient claires, pour une raison ou pour une autre ne montait pas en nationale, cette subvention nous ne la verserions pas. Elle est liée à la montée en nationale qui maintenant devrait se faire, en tout cas je le souhaite profondément avec j'imagine une majorité d'entre vous».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre, 8 abstentions) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*